

G. FONTENÉ

**Réclamation à propos du théorème  
dit « De Rouché »**

*Nouvelles annales de mathématiques 3<sup>e</sup> série*, tome 19  
(1900), p. 188

[http://www.numdam.org/item?id=NAM\\_1900\\_3\\_19\\_\\_188\\_1](http://www.numdam.org/item?id=NAM_1900_3_19__188_1)

© Nouvelles annales de mathématiques, 1900, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Nouvelles annales de mathématiques » implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques

<http://www.numdam.org/>

---

---

## RÉCLAMATION A PROPOS DU THÉORÈME DIT « DE ROUCHÉ » ;

PAR M. G. FONTENÉ.

---

Il est d'usage de donner le nom de *théorème de Rouché* à la discussion d'un système d'équations du premier degré. Bien qu'on ait mauvaise grâce à parler de soi, je crois pouvoir rappeler que j'avais remis au mois de *septembre* 1875 à Gerono l'Article qui a paru au mois de décembre de la même année dans les *Nouvelles Annales*, et qui donnait cette discussion : cela résulte d'une Note de Gerono insérée dans le numéro de janvier suivant, en réponse à une réclamation, d'ailleurs bienveillante, de M. Rouché. Or, la Note de M. Rouché à l'Académie est du mois de *novembre* de la même année. On pourrait donc, comme l'a fait M. H. Laurent dans son *Traité d'Algèbre* (1879), dire sans injustice : *le théorème de MM. Fontené et Rouché*. Je crois que cela ne contrarierait pas M. Rouché, dont le bagage scientifique est d'ailleurs considérable.